

Réunion liaison CM2 - 6ème
03 février 2006
Inspection Académique de l'Yonne

Présents : M. Audard, IA / IPR Musique, M. Mittet IENA.
Mme Terreau, M. et Mme André, professeurs de musique coordonnateurs.
M. Dauphin, Chargé de mission Arts et culture. Mme Le Gros, CPEM, M. Le Luez CMEM.

Mme Le Gros remercie de leur présence tous les participants et présente l'ordre du jour de la réunion.

M. Audard indique sa satisfaction de voir cette réunion se tenir et indique quelques points qu'il souhaiterait voir aborder :

- L'action culturelle (Classes à PAC, Ateliers de pratique artistique) et les modes de fonctionnement premier et second degrés.
- Les rencontres chorales : leur implication dans le Projet Académique, l'engagement des professeurs. N'y a-t-il pas mise en péril de ces actions (référence aux difficultés de remplacement des professeurs) ?

1) Bilan 2005-2006

Quelques chiffres

5 écoles ont participé à la liaison, 6 classes, 122 élèves de primaire.

Lieu de concert	Date	Professeur de Collège	Classe de CM2	Effectifs
Auxerrexpo 2	Ma 24.05	Éric Martin Denfert-Rochereau	École des Rosoirs CM2 de Vincent Vallé	20
Sens 2	Ve 03.06	Edith Schindler Montpezat	École Lucien Cornet CM2 de Michel El Kaim	16
Sens 1	Je 02.06	Sandrine Hugo Paron	École P Curie (Paron) CM2 de Nathalie Reynault	23
Joigny Salons de l'hôtel de Ville	Ma 17.05	Isabelle Maréchal Paul Fourrey (Migennes)	École de Brion CM1-CM2 de Claude Bénard	21
Auxerrexpo 1	Lu 23.05	Jack Ferrari	École d'Ancy-le-Franc CM2 de Christophe Brenot et Stéphanie Fry	42

Chants :

- ☞ Yoyo
- ☞ La Rivière
- ☞ Ophelia letter

Calendrier :

- Fin novembre : mise en place du travail dans les écoles (CPEM)
- Suivi des classes (CPEM)
- 2 séances de travail avec le professeur de collège : pour lancer l'activité début décembre, puis en avril.
- Mars : répétition générale ½ journée pour les CM2 (2 h après-midi)
- Mai : répétition générale et concert

Les « retours » des enseignants

Le travail en partenariat avec le professeur de musique du collège a été apprécié de tous.

Le calendrier de mise en place du travail a convenu à chacun ainsi que les chants réalisés.

Certains enseignants de premier degré auraient souhaité travailler un chant supplémentaire et avoir sur le CD de travail une version chantée en plus de la version avec la ligne mélodique instrumentale.

Tous les enseignants du premier degré se sont dits, pour eux et leurs élèves, « enrichis » de cette liaison.

Une école en particulier a eu du mal à entrer dans le projet en se conformant au cadre pourtant défini dès le départ.

Deux heures de partenariat ont semblé à tous insuffisantes et trois heures d'intervention des professeurs de collège en classe sont demandées.

Perspectives pour cette année scolaire

Pour que le dispositif permette de diversifier les secteurs géographiques concernés et donne une impulsion à la liaison entre le premier et le second degré en musique, il nous semble souhaitable de renouveler l'action avec d'autres classes de CM2.

Il serait intéressant de connaître, dans un an, les liaisons qui auront perduré, à travers une autre action (et sous quelle forme) entre les professeurs des écoles et ceux des collèges concernés par l'action en 2004-2005.

Lieu de concert	date	Professeur de Collège	Classe de CM2	Effectifs
Auxerreexpo 2	Je 18.05	Raymond Dion Brienon	École de Brienon 2 CM2 de Marie-France Boscus Stéphanie Gosse	54
Sens 1 SdF	Je 01.06	Dominique André Mallarmé	École de Saint Clément CM2 de M. Girault	
Sens 2 SdF	Ve 02.06	Sandrine Boucheron Paron	École P Curie (Paron) CM2 de Nathalie Reynault	22
Ancy le Franc	Ve 09.06	Jack Ferrari Tonnerre	École de Flogny la Chapelle CM2 de Marie-Claude Chambre	20

M. Audard indique sa grande satisfaction de voir cette collaboration entre professeurs de musique et professeurs des écoles et il souligne la complémentarité de chacun et l'intérêt de l'action coordonnée entre acteurs du premier degré et acteurs du second degré.

Sur la demande d'une partie des enseignants participants du 1^{er} degré d'avoir un cd « chanté » pour aider à l'apprentissage des chants il souligne son accord avec le CPEM par son opposition au « béquillage » et agréé l'idée d'aider les enseignants en les rassurant sur leurs compétences et en les accompagnant.

Il souligne l'importance de préserver deux personnes ressources pour la musique dans l'Yonne, d'autant que les plans sur la voix engageant d'autres partenaires sont très avancés, et qu'un certain retard avait été pris dans ce département.

Cela permettrait également une incitation institutionnelle pour que l'enseignement obligatoire soit assuré et accompagné.

	<i>Côte d'Or</i>	<i>Nièvre</i>	<i>Saône et Loire</i>	<i>Yonne</i>
<i>Écoles</i>	649	261		496
<i>Classes</i>	2045	859		
<i>CPEM</i>	3	2	3	1 + CMEM

Il attire l'attention sur les disparités au niveau académique et l'idée que cette fonction est très importante et ne trouve pas toute son efficacité dans l'Yonne. Il ne suffit pas d'impulser il est aussi indispensable d'accompagner les enseignants.

Il y a également un développement très volontariste des écoles de musique et les maîtres ont l'impression de se trouver « encerclés » de compétences qu'eux n'ont pas (à tort ou à raison).

Dijon fait partie des 7 académies pilotes pour le chant choral. Les moyens des rencontres chorales sont donnés sous forme de moyens coordonnateurs et le DSDEN permet le fonctionnement avec deux HSA par établissement. Il est toutefois nécessaire de défendre ces heures au sein des établissements. L'IA fait établir des invitations officielles pour les répétitions des professeurs de collège.

Il faudra essayer d'évaluer l'efficacité des ces rencontres sur la fréquentation des chorales de collèges en 6^{ème}. Dans les autres départements, il est évident que les liaisons ont perduré et permis une meilleure implication des collégiens dans la chorale.

M Audard conclut ce retour sur l'action conduite en affirmant qu'elle est pertinente et mérite d'être poursuivie et prolongée. Cela demande des moyens, dont celui d'un nombre suffisant de CPEM est incontournable.

2) Projets pour 2006-2007

- Poursuite de l'action une classe de CM2 associée à chaque rassemblement des chorales de collèges

En fonction des professeurs de collège souhaitant s'impliquer dans l'action, connus en septembre, recherche par les CPEM d'une classe de CM2 volontaire. Trois heures d'intervention du professeur de collège dans la classe, suivi CPEM, répétition au collège ou dans la salle de concert et répétition générale et concert.

- 4 rassemblements de chorales de CM2, association possible de 2 classes de 6^{ème} sur chaque concert.

Programme commun aux 4 rassemblements, choix des chants auxquels s'associent les collégiens en concertation avec les professeurs coordonnateurs du second degré.

Possibilité de pistes de travail à partir des productions des CPEM de Bourgogne « Ballades au clair de plume », ou à partir d'une exposition programmée à l'abbaye Saint Germain en 2007, à la demande de l'IFAC (Institut Français d'Art Choral) et réalisée par Françoise Passaquet sur le thème « le monde de la chanson enfantine ».

Les déplacements ne pourront pas être pris en charge. Ce problème pourra, peut-être, être résolu pour les collègues dans le cadre du projet d'établissement (à voir auprès de chaque chef d'établissement).

Il est souligné que la liaison école – collège est un axe prioritaire de travail dans l'Académie. Il y a donc nécessité que des contacts se nouent et se pérennisent.

Il y a une difficulté pour mesurer l'apport aux élèves, car il est difficile d'afficher les compétences développées. Il est aussi utile de s'interroger sur la réalité des éventuels « affichages ».

- Liaison classe à classe : 1 classe de CM2 associée à une classe de 6^{ème} du collège de secteur
Une ½ journée de décharge (dans l'année) pour chaque enseignant, afin d'aller observer fonctionner le collègue. Rencontre des deux classes à l'école, au collège. Échanges et travail autour d'un projet commun.
- Stage à destination des deux degrés.
Intérêt de cette proposition mais quelles possibilités de remplacement ?
Pour le second degré, des moyens seront dégagés sur l'Yonne pour l'an prochain, soit l'équivalent de 2 journées de stages pour 5 professeurs.
Pour le 1^{er} degré, les volumes de stages de formation longs vont se réduire (moins de PE2 à l'IUFM). L'Éducation musicale aura certainement en priorité des stages courts.

3) Action culturelle : ateliers artistiques et classes à PAC

La validation de l'IA du volet pédagogique des dossiers est systématique pour le 1^{er} degré, les dossiers reçus en commission doivent déjà avoir été vus.

En ce qui concerne l'accompagnement et l'aide à la rédaction, une réunion pour présenter les dispositifs, voire des « ateliers d'écriture » pourraient être proposés. Il s'agit d'abord de veiller à la qualité des projets.

Pour le 1^{er} degré un appel d'offre aura lieu cette année mais il faut être conscient d'une forte baisse probable des crédits possibles.

L'idée de rapprocher les dossiers premier et second degrés et d'en avoir une lecture croisée semble donc retenue.

4) Ballades au clair de plume

Le Conseil général effectue l'achat à destination de l'ensemble des collèges de l'Yonne ainsi que des inspections de circonscriptions de l'Yonne de 50 des volumes produits par les CPEM de Bourgogne. Un courrier sera préparé afin d'accompagner ces produits.